

Marie Moret au directeur de la Régie des douanes, 15 janvier 1890

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Régie des douanes](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 43 (8)

Collation 1 p. (404r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret au directeur de la Régie des douanes, 15 janvier 1890, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/2361>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution -

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [15 janvier 1890](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière

Destinataire [Régie des douanes](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

Résumé

Sur les formalités à accomplir pour l'envoi à Paris de deux caisses de vin.

Mots-clés

[Aliments](#), [Économie domestique](#), [Transport de marchandises](#)

Lieux cités [Espagne](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Régie des douanes

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité

- Administration
- Transport

Biographie Service qui succède après la Révolution française à la Ferme nationale, en charge de la police du commerce extérieur.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

Guise Familistère 15 janvier 1871

— a —

Monsieur le Directeur de la Régie,

J'ai l'intention d'envoyer à Paris deux caisses de vins blancs et de vins d'Espagne, contenant ensemble une quarantaine de bouteilles.

Je vous prie de bien vouloir me dire quelles formalités j'ai à remplir pour être en règle, et le montant des droits que j'aurais à payer ?

Veuillez aussi dire s'il sera nécessaire que vous assistiez à la ferraille des caisses ?

Je vous serai particulièrement obligé de m'indiquer, si y avait lieu, la meilleure manière de procéder pour livrer à Paris, afin d'éviter si possible tout embarras aux destinataires des caisses.

Veuillez agréer Monsieur le Directeur avec mes remerciements anticipés, l'assurance de toute ma considération

— Marie Godin —